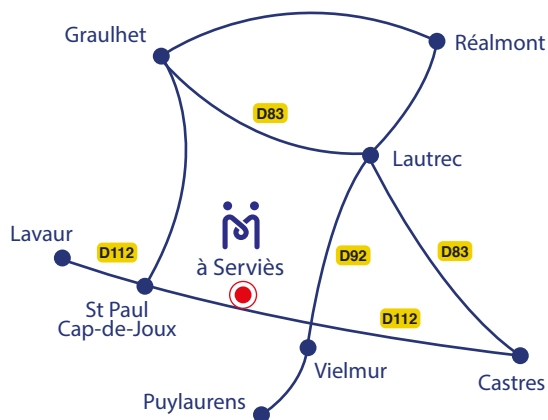


## Les Partenaires de la MSAP



## Plan d'accès



## Horaires

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## Contact



**Animatrice MSAP : Sonia LANDES**

**Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout**

**Maison du Pays - 81220 SERVIÈS**

**Tél : 05.63.70.52.67  
Fax : 05.63.70.50.21**

**msap@cclpa.fr  
www.cclpa.fr**



# INFOS & SERVICES



**Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout  
Maison du Pays - 81220 SERVIÈS**

**Tél : 05.63.70.52.67 - Fax : 05.63.70.50.21  
msap@cclpa.fr / www.cclpa.fr**



Retrouvez-nous sur Facebook : @cclpa81

## La MSAP ... Qu'est-ce-que c'est ?

La Maison de Services au Public est un lieu où vous avez la possibilité d'être accueilli par un agent compétent et capable de vous accompagner dans vos démarches administratives de plusieurs administrations différentes.

### Quelle est sa mission ?

La MSAP a principalement pour mission de recevoir le public afin de l'informer, de l'orienter mais aussi de lui faciliter ses démarches administratives en lien avec les divers organismes et services partenaires.



### Concrètement, vous pourrez :

- Obtenir des renseignements administratifs précis
- Récupérer des formulaires et vous faire accompagner dans la constitution de vos dossiers
- Disposer d'un accès gratuit à Internet pour vous permettre de faire vos recherches et effectuer vos démarches en ligne
- Accéder aux offres d'emploi et créer votre CV à l'aide d'outils informatiques mis à votre disposition
- Être orienté vers les organismes spécialisés avec une mise en relation directe
- Prendre rendez-vous avec nos partenaires.

## Des permanences de proximité



Mise à disposition de documentation (emploi, formation, création).



Informations générales. Organisation d'ateliers en groupes pour apprendre à créer son CV en ligne.



Permanences les 2ème et 4ème mardis après-midi du mois. Entretiens individuels sur RDV pour les jeunes non scolarisés sur les thèmes : emploi, formation, santé...



Sur rendez-vous, tous les 1<sup>er</sup> mardis après-midi du mois.



Sur rendez-vous, à la demande.



L'IDRR vous propose un centre de documentation sur les ressources renouvelables. Ouverture au public les 1<sup>er</sup> mercredis et 3ème vendredis de chaque mois l'après-midi. Mise en place d'animations scientifiques et de visites thématiques pour les scolaires et pour tout public.



Accompagnement personnalisé assuré par le personnel de la MSAP sur les démarches en ligne.



Rendez-vous à la demande avec un conseiller MSA. Accompagnement personnalisé sur les démarches en ligne assuré par la MSAP.



Rendez-vous à la demande avec un conseiller CPAM. Accompagnement personnalisé sur les démarches en ligne assuré par la MSAP.



Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire.



Accueils et permanences sur rendez-vous. Mise en place de temps d'échanges, de rencontres et de construction de projets autour de la parentalité.



Permanences AUTABUS sur le parking de la CCLPA, le 3ème vendredi après-midi de chaque mois : accueil, écoute...



Mise à disposition de documentation (emploi, formation, création) et accompagnement sur les téléservices.



Dans le cadre de ses missions, la PMI (Protection Maternelle Infantile) propose des ateliers «Parents -Enfants» en partenariat avec la CCLPA.  
Contact : [peej@cclpa.fr](mailto:peej@cclpa.fr)

### C'est aussi un Relais d'Assistantes Maternelles !

Le «RAM» est un lieu de ressources et d'informations pour des parents en recherche d'un mode de garde ou pour des parents employeurs. C'est aussi un lieu de rencontres et d'animations pour les enfants sous la responsabilité de leurs assistantes maternelles agréées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :  
**Laurence TOUREZ** au **05.63.70.80.86 / 05.63.70.52.67**  
ou par E-mail : [ram@cclpa.fr](mailto:ram@cclpa.fr)

#### Permanences :

- lundi de 8h30 -12h30 / 13h30-17h30
- mardi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 9h30 à 12h30
- jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 (sur rendez-vous)



### Pour tous les services de la MSAP, vous pouvez profiter gratuitement :

- d'un espace d'information et de documentation.
- d'un espace informatique avec accès internet pour vos recherches d'emploi, formations et démarches administratives.
- d'un poste téléphonique
- d'une photocopieuse/imprimante et d'un scanner.